

LE SPECTATEUR

VOL. I NO. 45

HULL, P. Q., MARDI, 5 NOVEMBRE 1889

UN AN \$2 ET \$1

FEUILLETON du "SPECTATEUR"

No 15

TANCREDE

—DE—

ROHAN

VII

VINCENNES

Suite

—Vers sept heures du soir, repondit le bourgeois d'un air de tranquillité apparente.

—Encore sept heures d'attente ! sept heures de cruelle anxiété, mon bon père ! dit la jeune fille. Oh ! je crois que j'en deviendrai folle ! mais j'aurai de la du courage, reprit elle en regardant le vieillard, qui fumait sa pipe d'un air soucieux et réfléchi.

En cet instant, plusieurs cavaliers, qui tous à leur costume, paraissaient être du parti de Paris, entrèrent précipitamment dans le cabaret. Ils peignaient du doigt leurs moustaches fines et luisantes.

Ils ne tardèrent pas à s'asseoir dans un des recoins les plus obscures de la salle ; ils semblaient se concerter mystérieusement.

—Cette voix n'avait pas besoin de souffler le courage au cœur du jeune homme ; car il distribuait partout de si foudroyants coups d'épée, que son arme s'arrêta faussée jusqu'à la garde dans la selle d'un Allemand.

—Prête-moi donc la tienne ! s'écria-t-il alors en arrachant celle du reître.

Et il lui donna si impétueusement dans le corps, que le cavalier de la garnison tomba à terre.

—Vengeons la mort de l'un des nôtres ! hurla alors un soldat allemand de la compagnie du comte de Dona.

Et il tira au jeune homme, à bout portant dans les reins, un coup de pistolet qui le renversa de son cheval.

—*Demonio !* s'écria, en poussant un rugissement étouffé, un homme qui ne portait pas le costume des partisans et qui venait de remonter lui-même poudreux et meurtri, sur sa selle.

—Demandez quartier, et on vous laissera la vie sauve criaient les Allemands au jeune homme.

Point de quartier ? il faut vaincre au mourir ! répondit-il en essayant de se relever.

Mais il retomba épuisé par le sang qui coulait de ses blessures.

Il restait seul sur le lieu de l'embuscade, et les soldats de Vincennes s'empressaient déjà de le dépouiller, le croyant mort. L'homme s'était vainement traîné près de lui en marquant le sol de ses doigts sanglants ; les Allemands l'entouraient en foule. A la beauté de son linge et de ses habits, ils jugèrent que c'était un

homme de qualité, et comme un d'eux le secouait rudement pour le dépouiller, la connaissance lui revint.

—Où est Priolo ? demanda Tancrede d'une voix faible.

Rampant sur ses mains, l'Italien était parvenu à se soulever ; il avait saisi le cheval de l'un des soldats ; il assit Tancrede sur la selle et monta en croupe.

—Je réponds du prisonnier leur dit-il ; vous en aurez une bonne rançon. Qu'on appelle le chirurgien de la garnison.

Tancrede fut déposé d'abord dans une espèce de grenier. On l'avait jeté sur un tas de foin ; ce fut là que le chirurgien de la garnison vint bander sa plaie. De mémoire d'homme, on n'avait vu peut-être en aussi charmant visage la gâleur de la mort en faisant saillir les nobles lignes. Le blessé était agité par quelques intervalles de mouvements convulsifs.

—Tomber à la veille du triomphe ! murmurait-il tomber au pouvoir des ennemis du parlement ! Encore un jour et il rendait mon nom.

—Vous ne mourrez pas Tancrede ! oh ! non ! vous ne pouvez mourir, répétait Priolo en cherchant à donner au jeune duc un courage que lui-même, hélas ! n'avait plus.

—Si je dois mourir, reprit Tancrede, j'aime mieux que ce soit ici que sur l'échafaud d'un ministre. Je mourrai comme mon père, devant le soleil en soldat !

Le capitaine de Drouet, commandant du fort de Vincennes, survint en ce moment. Priolo lui parla à l'oreille, et il s'empressa de faire transporter le jeune homme dans une chambre à part qu'il indiqua.

Ce château, témoin de la captivité et de l'évasion du duc de Beaufort, offrit alors un aspect assez redoutable. Un détachement nombreux de cavalerie occupait sa grande cour les canons en était doublé ; des fantassins et des chevaliers légers s'y tenaient retranchés derrière des chevaux de frise glantés de la veille. Près d'un grand ormeau dégarni de feuilles se promenaient quelques reître mal vêtu dont les uns chantaient des refrains de table, et dont les autres nettoyaient leurs armes. La révolte des Parisiens avaient peu l'air de les occuper. Priolo avisa une trompette, qu'il dépêça après quelques mots de conversation et avec le consentement du commandant de Drouet, vers Paris, avec une lettre écrite à la hâte.

Cette lettre était adressée à mademoiselle de Rohan.

—Elle prévient sa mère, se dit-il, et j'aurai fait mon devoir voilà tout.

Il y avait à peine un quart d'heure que la trompette était parti lorsque plusieurs coups de mousquets retentirent à trente pas du château. Priolo n'y prit garde et remonta près du blessé. Le chirurgien de la garnison l'entraîna vers la fenêtre de la chambre.

—Il n'y a pas d'espoir, lui dit-il, partant, pas de rançon à payer, monsieur. Ce jeune homme a combattu vaillamment, car il n'a pas reçu moins de six blessures. Le sang l'é-

toffe déjà, continua-t-il en se rapprochant du lit : aidez-moi à le soulever.

Comme il remplissait ce triste office, un papier soigneusement plié, glissa du pourpoint de Tancrede sur le lit : Priolo s'en empara, et s'adressant au jeune duc :

—Je vient d'écrire pour votre rançon Tancrede ; demain au petit jour vous serez délivré et transporté à Paris ; demain vous pourrez...

Il achevait à peine ces paroles, démenties par ses larmes qu'on entendit un bruit de pas à la porte de la chambre. La duchesse douairière entra avec Millet ; elle était suivie du mercier et de sa fille. Ils n'étaient parvenus qu'à grand-peine à suivre le trompette, qui avait arrêté leur coche en chemin. La garnison du château avait cru devoir accueillir les laquais armés du coche avec une assez vive mousetade.

—Il faut venir dans ce pays pour voir semblable chose, grommelait le mercier en passant sous la herse du château trop heureux d'entrer sain et sauf dans ce donjon qui n'a rien d'aimable !

—Je vais donc le voir, mon bon père, murmurait Hélène brisée de fatigue et alarmée de tant de tumulte.

En montant l'escalier avec la duchesse, le docteur Millet hochait la tête.

—C'est là que l'on met les mourrants... Oui, dans cette chambre, continua-t-il en hâtant le pas.

Le billet écrit par Priolo à la duchesse de Rohan, et remis par erreur de nom sans doute entre les mains de sa mère, ne contenait que ces quelques mots :

—Accourez et demandez Tancrede, à Vincennes. Il est au château ; vous préveniriez votre mère.

La duchesse de Rohan, en entrant dans cette chambre ne prévoyait guère, non plus que Potnick et Hélène, le triste spectacle qu'elle allait avoir devant les yeux...

Sur un lit fait à la hâte, et dont les couvertures étaient tronées en plusieurs endroits, des linges tachés de sang formaient, autour du blessé une source d'écarpe rouge. Son pourpoint et son hausse-col gisaient à terre, l'un misérablement percé l'autre bossué par des balles. L'immobilité du jeune homme n'annonçait que trop son danger ; les yeux étaient fixes, le visage avait la pâleur d'un marbre. D'une main glacée déjà par le froid de l'agonie il cherchait à retenir l'épée du duc ; de l'autre il étanchait cette sueur si redoutable au front des mourants, et qui étend sur leur pensée de sombres voiles. En voyant son fils, la duchesse poussa un cri d'épouvante, Hélène courut lui baiser les mains, et Potnick parla bas à Millet.

—Le chirurgien de cette garnison a-t-il fait ce qu'il devait faire ? reprit Millet.

Priolo baissa la tête en signe affirmatif. Tancrede commençait à distinguer les personnes qui se trouvaient autour de lui.

—Ma mère ! ma mère ! avoir fait cette route, et dans cet état ! mon Dieu que vos arrêts sont cruels !

—Tancrede ! oh ! tu est un

noble enfant ! tu as tout fait pour eux en combattant, et il n'ont rien fait pour toi.

—Je ne vois pas ma sœur, murmura faiblement le jeune homme en promenant autour de lui un regard morne et vitré.

—Votre sœur Tancrede ! elle m'a écrit qu'elle entrerait ce matin, pour un année, dans une maison religieuse. Puisse-t-elle n'en point sortir ! murmura la duchesse en se détournant.

—Vous lui pardonnez n'est-ce pas, ma mère ? Je lui ai promis que j'obtiendrais de vous son pardon.

—Je ne pardonnerai jamais à la femme de Henri de Chabot.

—Mais à ma sœur, ma mère, à ma sœur !... Rappelez-vous qu'elle m'a rendu, l'autre jour, la confession de mon père. Où donc est-elle ? s'écria-t-il bientôt d'une voix brève, et ayant l'air de chercher. Ah ! Priolo est là ; je suis tranquille ma mère.

—Ne vous souvient-il plus d'une pauvre fille de Hollande monsieur le duc ? Auriez-vous oublié Hélène ?

—Hélène dit le jeune homme, la fille du mercier, celle qui m'aimait ? Oh ! je ne l'ai point oubliée ; je n'oublie jamais ceux qui m'aiment !

Et il touchait de ses mains tremblantes les cheveux de la jeune fille, qui venait de l'approcher, il lui serrait la main avec un doux battement de cœur.

—Si Marguerite n'eut pas épousé ce misérable, reprit-il en considérant de nouveau le front d'Hélène, où sa belle âme se reflétait comme en un miroir, elle eût été aussi pure que cette pauvre enfant dédaignée longtemps par moi.

Une larme roula dans ses yeux sur le sein de celle qu'il nommait autrefois sa cousine. Hélène était bien changée. L'élévation de Charles l'avait plongée dans un morne abattement ; mais l'exaltation de sa douleur avait pris le dessus et elle avait obtenu de son père d'aller voir une dernière fois, à Paris, celui que, dans tout Utrecht, on n'appelait déjà plus que M. le jeune duc.

Retiré dans un coin de la chambre, et cachant dans ses deux mains son visage baigné de larmes, le mercier hollandais n'avait pas encore osé parler à Tancrede ; il s'avança pourtant, dans un lent et pénible effort, et s'agenouilla comme un pieux serviteur au bord de son lit.

—Maitre Potnick, reprit le jeune homme, relevez-vous. Oh ! maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

—Maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

—Maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

—Maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

—Maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

—Maitre Potnick, j'ai été ingrat ; mais je me devais à cette épée, ajouta-t-il en montrant celle du duc Henri de Rohan, à laquelle un soleil couchant envoyait alors des reflets ensanglantés.

(A Continuer.)

Fonds de Banqueroute

Vente du Fonds de Banqueroute de

- A. PERROTON -

Marchandises SECHES
EPICERIES et
FERRONNERIES.

Ce STOCK acheté à 45 cents dans la piastre est maintenant offert en vente et cette vente continuera jusqu'à ce que tout soit vendu. Rappelez-vous bien, pas de Réserve. Il faut que tout parte.

CE STOCK CONTIENT
ETOFFES à ROBES, INDIENNES, FLANNELLES, EPICERIES
QUINCAILLERIES, Etc., Etc., Etc.

Le magasin sera ouvert à NEUF heures du MATIN
Faites attention, les premiers venus sont les premiers servis.

Nos 62 et 64 rue Principale.
FEE.

J. L. ORME & FILS,

Seuls Agents pour les

Meilleurs Pianos et Orgues
CANADIENS ET AMERICAINS.

"KNABE," New-York.

"FISCHER," "

"MASON & RISCH," Toronto.

"DOMINION," Bowmanville, Ont.

Chaque Instrument est GARANTI POUR CINQ ANS.

Nos prix sont très bas et nos termes sont des plus libéraux.

Venez et voyez notre magnifique assortiment.

113 & 115 RUE SPARKS,
OTTAWA.

201089

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 140 rue Principale bloc Dorion chez M. J. Lambert, tailleur une agence de teinturerie et une buanderie.

Réparation des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile.
Une visite est sollicitée.

R. GAGNON

No 140, rue Principale Hull

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE HULL

Ancien Magasin de E. J. Faulkner

MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES

Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE

FANTAISIES POUR MESSIEURS

Habilllements faits sur commande.

Hardes faites, Etc., Etc.

à bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,

No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'église Anglaise.

Plumes d'Autruche

ET

Autres Plumes

Nettoyées, teintes et refaisées.

PAR

Mlle R. D. Desjardins

No. 114 rue Wright, Hull.

Les commandes sont promptement exécutées. Satisfaction garantie. Prix modérés.

BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

VENTE SPECIALE
AU COMPTANT
DE

TOUTES LES ETOFFES

A ROBES

CETTE SEMAINE.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

"LE SPECTATEUR"
MARDI, 5 NOVEMBRE 1889.

L'HOTEL DE VILLE

A deux reprises déjà, nous avons traité cette question urgente que le conseil de ville néglige toujours de régler. Nous avons exposé succinctement les inconvénients qui résultent de l'état défectueux auquel sont soumis les citoyens de Hull. Nous avons énuméré aussi quelques-uns des nombreux avantages immédiats que la construction de l'hôtel de ville apporterait dans toutes les affaires municipales.

Nous revenons encore sur ce sujet important pour demander une prompt décision. Il est inutile d'arguer sur la nécessité d'un hôtel de ville; une ville décente ne saurait s'en passer, et personne n'en doute; mais le conseil de ville tempore sur l'urgence de cette construction.

Il y a un montant d'argent de \$15,000 qui a été voté pour la construction d'édifices publics dans Hull. Nous soumettons, il y a quelques temps, de mettre tous les bureaux publics dans une seule bâtisse, comme cela a été pratiqué dernièrement à Coaticook et nous disions qu'avec ce que le conseil semblait décidé de voter encore, \$9,000 croyons-nous, il était possible de construire un vaste édifice où toutes les affaires municipales pourraient être traitées avec facilité et promptitude en même temps que l'édifice serait un ornement pour la ville.

Il est certain aussi que cette construction immédiate serait avantageuse sous le rapport des finances. Car en faisant le calcul des dépenses encourues depuis un an, pour la construction du minuscule hôtel de ville, élevé sur la place de l'ancien marché, pour la location des autres salles où sont placés les bureaux municipaux, et leurs améliorations, et en ajoutant à ces dépenses celles de la présente année, nous arrivons au déboursé de plus de \$2,500 ce qui représente un trop fort intérêt aux yeux de tous les hommes d'affaires qui s'occupent du progrès de la ville de Hull en dehors du conseil de ville.

Nous demandons donc quelques minutes de réflexion encore à nos échevins, sur cet exposé véridique des dépenses énormes qu'ils font faire à la municipalité.

Il y a eu des soumissions présentées pour la construction d'un hôtel de ville, et nous voulons croire que les échevins

sont assez intéressés à bien remplir leur charge municipale pour en venir à la conclusion d'une construction immédiate.

S'il est impossible de construire immédiatement un édifice assez vaste pour y placer tous les bureaux publics comme nous l'avons suggéré, que l'on construise au moins un hôtel de ville au plus tôt. Quand on ne peut avoir davantage, on prend moins.

Si nous en croyons les rumeurs, on prendra en sérieuse considération les soumissions envoyées pour la construction de l'hôtel de ville, à la prochaine réunion du conseil, et la majorité des échevins adoptera celle qui paraîtra la plus avantageuse à leurs yeux. Enfin! mieux vaut tard que jamais!!!

LA CHARTE

Il y avait jadis de bien bonnes petites choses dans la charte de la cité de Hull; mais il y a aujourd'hui des lacunes impossibles à combler, des excès difficiles à contrôler et certains règlements dont le *status quo* ne saurait être le *non plus ultra* de la perfection municipale.

Il est évident que la charte actuellement en vigueur, faite autrefois pour une faible population de quelques milliers d'âmes, est insuffisante aujourd'hui pour parer aux besoins d'une population aussi nombreuse que celle qui compose la ville de Hull. Il y a certains quartiers qui se sont accrus d'une manière tout à fait surabondante comme il y en a d'autres qui n'ont eu qu'un développement relativement médiocre. Le quartier No. 3, par exemple, a augmenté considérablement depuis plusieurs années, tant en étendue géographique qu'en population, qui compte dans ses limites pour un tiers, des citoyens de la ville de Hull.

Ce quartier relativement immense aujourd'hui, n'a pas assez d'un seul représentant au conseil de ville. Les améliorations accordées à chaque quartier, tiendra toujours celui du No. 3 dans un état d'infériorité à raison même de sa vaste étendue et du plus grand nombre de travaux qu'il exige. C'est là un fait indiscutable.

On a déjà parlé de la division de ce quartier, mais est-ce l'indifférence du côté des intéressés, est-ce insouciance de la part du conseil de ville, ou est-ce dû à une opposition hostile et occulte de personnes influentes, nous ne saurions le dire; mais il n'en est pas moins vrai, que cet état, indubitablement défectueux, est encore à décider.

Nous avons aussi parlé dans un article précédent, de l'élection du maire par le peuple. Dans toutes les villes de quelque importance, le maire est le mandataire direct de la population et non l'élu d'une coterie formée par quelques échevins. Si nous voyons parfois des excès commettre impunément dans les affaires municipales, nous pouvons dire avec certitude, qu'ils seraient souvenant, sinon toujours, empêchés si le maire tirait son autorité des citoyens eux-mêmes, sans les conseillers municipaux pour *entremetteurs*. Car alors, le maire aurait une liberté d'action plus étendue pour appeler et former des enquêtes, solliciter des rapports etc. Cette question de l'élection du maire par le peuple a déjà, croyons-nous été traitée au conseil de ville et par l'opposition intempestive d'un échevin, la proposition de cet amendement n'a pu être adoptée. Il est pourtant certain que cette mesure devra être tôt ou tard mise en vigueur, car le progrès de tout temps, s'est imposé en dépit des arrières et de ceux qui préfèrent rester dans les ténèbres plutôt de risquer à être aveuglé par sa lumière bienfaisante, qu'ils ne se croient pas de force à supporter.

Nous demandons comme une mesure d'urgence la refonte ou l'amendement de la charte de la cité de Hull. Nous savons que plusieurs échevins sont décidés à travailler en faveur des améliorations que nous demandons dans la charte, et nous espérons que le succès couronnera les efforts qu'ils feront pour réussir.

POUR LE JOURNAL

M. R. Laferrière attaché à la rédaction du *Spectateur* fera prochainement une visite aux principaux marchands de Hull pour solliciter des annonces, collecter le dû de celles qui sont échues etc. Nous prions nos amis et tous ceux qui s'intéressent au progrès de la ville de Hull de faire bon accueil à notre représentant.

Pour qu'un journal prospère et se développe, il a besoin du soutien et de l'encouragement de tous les citoyens de la ville où il est publié.

Une ville de 15000, âmes, qui ne pourrait se payer le luxe de la publication d'un journal dans son enceinte, donnerait une bien faible idée de sa prospérité, tant sous le rapport de l'intelligence que de sa richesse.

Il y a plusieurs petites villes dans la Province de Québec qui fournissent deux et trois journaux. Leur population est pourtant de beaucoup moindre que celle qui fait l'orgueil de Hull. Ce qui est possible là, doit l'être ici, et nous ne demandons à tous nos concitoyens, qu'un peu de bonne volonté. A bon entendeur, salut!

Le *Citizen* disait hier que le journal, *New-York world*, avec ses 345,000 abonnés, possédait la plus grande circulation du monde entier. Cela est vrai, quand on met de côté le *Petit Journal* de Paris qui publie à 1,300,000 abonnés chaque jour.

Loterie de Chants Religieux

La loterie de Chants Religieux inédits qui devait avoir lieu le 23 octobre à l'Institut-Canadien d'Ottawa, a été remise à vendredi, le 22 novembre courant. Une liste est déposée dans nos bureaux, à cet effet.—Cinq billets pour \$100.

COUR DE POLICE

Samedi matin, devant le recorder Champagne, un nommé Calixte Joannette a été condamné à \$3 d'amende et les frais ou à 15 jours de prison forcée pour s'être enivré. Le prévenu était à sa deuxième offense.

Nap Larocque comparait à la cour sous l'accusation d'avoir volé au nommé Nap. Bernier, 7 barres de savon d'une valeur totale de 30 centins et une montre en nickel valant \$6. (remis à lundi).

Fin voleur

A l'exposition
Un monsieur ayant eu son porte-monnaie volé avait juré de se venger. Pour cela, il place dans sa poche un vieux porte-monnaie ne contenant qu'un bout de papier portant ces mots: "Cette fois, gredin, c'est toi qui es volé!" Puis il attend, bien résolu à faire arrêter le premier pick-pocket qui se frotera à lui. Vingt minutes se passent. Fatigué en vain, il va se retirer; mais auparavant, il vérifie la présence du porte-monnaie qu'il ouvre. O stupefaction! le papier blanc qu'il y avait mis avait été remplacé par un papier bleu où l'on avait écrit au crayon: "Vieux farceur, va!"

L'AUTORITE

Nous avons été témoin hier, d'un fait assez inconcevable pour en faire mention. Est-ce qu'un constable plus ou moins recommandé et recommandable, a la prétention de remplir son devoir en voulant baillonner les gens sur la rue avec une menace d'arrêt. Est-ce qu'une plus ou moins grande intonation dans la voix naturelle, est-ce que la parole plus ou moins grave est suffisante pour justifier ces paroles: "Taisez-vous ou je vous arrête." Certains constables tiennent cette menace constamment suspendue sur la tête des citoyens paisibles, comme *l'épée de Damoclès*. Nous croyons que

c'est là un grave abus de l'autorité. Et d'ailleurs quand on a à son dossier une aventure ridicule comme il est rumeur que le policeman du nom de Guilbault en a une, il ne convient pas de poser en matamore.

MORTS SUBITES

Samedi matin, à Ottawa, M. James Smith, boucher au marché By, et vieux résident de la Basse Ville, servait une dame dans son étal quand il tomba soudain sur le pavé. La femme effrayée poussa un cri de terreur qui attira les bouchers voisins. Ceux-ci se penchèrent sur Smith pour voir ce qui en était, mais il était mort. Après l'enquête le jury rendit un verdict de mortalité causée par une attaque d'apoplexie foudroyante.

Vers le même temps, dans une maison de pension de la rue Clarence, un peintre du nom de Deslauriers travaillait aux décors d'une maison et il tomba de son échelle sur le pavé. On le releva sans vie. Il est mort d'une congestion du cerveau.

ACCIDENTS

Vers 11 hrs. samedi après-mi un jeune Godfroi Brisebois s'est fait prendre entre deux chars à bois chez M. Bronson. Le Dr. O'Brien mandé en toute hâte a constaté que rien n'était cassé.

Un bien triste accident est arrivé la semaine dernière à Potsdam dans l'état de New-York, à un de nos concitoyens, M. James Muldoon. Celui-ci était rendu depuis quelque temps à Potsdam avec sa famille et il travaillait à l'une des scieries de l'endroit. Le malheur fit que Muldoon tomba à la renverse sur une scie circulaire en mouvement, et avant que l'on ait pu arrêter la machine, l'infortuné était réduit en charpie.

M. Muldoon était marié à une jeune canadienne-française de Hull, Mlle Sarrazin; il était aussi beau-frère de M. Thos. Hannum premier contre-maître de la maison Hurdman et frères de cette ville. Les funérailles du défunt ont eu lieu samedi dernier dans la ville où l'accident a eu lieu.

COURRIER DE HULL

En collection

Notre agent M. S. Dumontier fera la collection des abonnements du journal. Nous espérons que toutes les personnes endettées envers le journal se feront un devoir de le faciliter dans sa tâche.

Service anniversaire

Jeudi matin, il sera chanté à l'église temporaire de Hull un service solennel pour le repos des âmes des Révérends Pères Reboul et Chapenay.

Personnel

Le rév. frère Directeur, est de retour de France, depuis jeudi après-midi. Son voyage quoique long, a été des plus heureux.

La Toussaint

Cette fête, quoiqu'elle ne soit pas d'obligation dans le diocèse, a été observée par toute la population Hulloise avec beaucoup de piété. Dans Ottawa même, la plupart des magasins sont restés fermés tout le jour.

Fermes

MM. Parly et Pattee ont fermé leurs scieries, le soir, depuis samedi de l'avant dernière semaine d'Octobre.

Surintendance

Le premier ingénieur de la compagnie Polson de Toronto qui a fourni toutes les machineries dans les usines à pulpe Eddy, surveille en ce moment l'installation des pompes à vapeur dans la chambre des machines à ce dernier endroit.

Paru Belle

Le jeune Albert Beaubien, âgé de 15 ans, demeurant au moulin des Gilmour, a failli se noyer, mercredi dernier. Il recevait du bois sur la rivière quand il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Un homme des barges l'a retiré du danger avec beaucoup de difficulté.

La maille à Hull

M. le maire d'Orsonnens a reçu une lettre de M. A. Wright que communication lui avait été donnée par le Ministre Général des Postes, qu'à l'avenir la maille arriverait à Hull par les chars au lieu de venir par Ottawa. C'est un progrès dont bénéficiera le public.

Le service est commencé depuis le 1er Novembre.

Annexion

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* nous apprend que par un ordre en conseil daté du 19 octobre dernier, le Lieutenant Gouverneur de Québec a annexé le neuvième rang du canton d'Aylwin, comté d'Ottawa, à la municipalité scolaire d'Aylwin, pour des fins scolaires.

En cour de Chancellerie

La fameuse cause de M. Leman Thompson d'Albany, contre les MM. Hurdman de Hull, en réclamation de \$100,000 de revenus fonciers, se plaide actuellement en cour de Chancellerie à Ottawa. Comme on le sait peut-être, c'est cette affaire qui a produit, dans le gouvernement local, le scandale du *Table Rock*. Les MM. Hurdman réclament des droits de propriété sur certains lots situés le long de la rivière Ottawa, lesquels lots, M. Thompson dit lui appartenir.

Pour les écoles

Jeudi dernier, le président de la commission des écoles, M. d'Orsonnens, a reçu du Crédit Foncier Franco-canadien, les \$5000 que le bureau des écoles lui a empruntés. Samedi matin, M. le président et M. J. O. Laferrière sont allés déposer cette somme en banque. Le trésorier arrive en même temps, à rencontrer des billets dans diverses banques d'Ottawa pour une valeur de \$8000.

Au Collège

M. Daoust, l'entrepreneur de la nouvelle au collège des Frères, nous a dit ce matin, que dans deux jours la maçonnerie serait terminée. Après cela la charpente sera mise en place avec une rapidité qui étonnera les gens. En effet, nous croyons que la population n'aura pas lieu de se plaindre de l'ouvrage qui a été fait déjà.

Accident

M. Cicéron Talbot travaillait dans la cour à bois Eddy; il portait avec plusieurs autres hommes, une glissoire à rouleaux pesant 300 à 400 livres; il fit un faux pas et tomba sur le pavé avec cette lourde charge; dans sa chute il eût trois côtes de briser et reçut aussi de sérieuses blessures au côté gauche. M. Talbot ne peut que très difficilement marcher aujourd'hui.

Du nouveau

Il y a pourtant un règlement municipal qui défend de laisser errer les animaux par les rues. Cependant, jeudi soir, un rat musqué se promena tout à son aise dans la rue Main près de chez M. Gravel; et si ce n'eût été M. Bisson qui lui administra une petite boulette, le quadrupède amphibie montait tout droit au poste central de police. Toujours est-il que ne s'explique pas l'apparition d'un rat musqué en plein cœur de la ville. Quelques uns croient que l'animal vient des glissoires du gouvernement voisines des scieries d'Eddy.

Amélioration

Depuis longtemps, les navigateurs sur la rivière Ottawa s'alarmaient de l'extension que prenaient à chaque année les battures de bran de scie qui leur interceptaient le passage dans les chenaux navigables en face de notre ville. Le gouvernement est à remédier à ce désagrément de ce temps-ci. Trois bateaux à vapeur, le *Maudé*, le *Lacardure* et l'*Ada*, ainsi que deux barges sont à dragger la rivière en face du canal Rideau. Ce n'était pas sans besoin, car il se passait guère de jours qu'il ne s'échouât quelque bateau à cet endroit. Les travaux se continueront encore pendant plusieurs jours sous la surveillance de l'échevin Askwith.

Rue dangereuse

La rue Britannia est toujours dans le même mauvais état; et le concert de plaintes qui s'élève pour demander une juste amélioration des trottoirs, n'a pas encore trouvé d'écho dans le conseil de ville. Les madiers qu'on disait dernièrement avoir été jetés à et là sur le parcours de la rue Britannia sont brisés par les voitures qui passent à cet endroit dangereux ou enlevés par quelques personnes qui s'en servent pour leur usage personnel. Ce sera naturellement une perte assez considérable que le conseil de ville par sa négligence aura occasionné. Si la perte d'un cheval que la corporation sera peut-être obligée de payer n'est pas suffisant pour faire ouvrir les yeux au conseil de ville, la rue est encore assez dangereuse pour qu'un homme au moment le plus inattendu soit victime d'un accident plus ou moins grave, pour lequel la corporation de vra répondre. C'est sans doute ce qu'on attend pour agir!

Belle chasse

M. Thomas Boulé de Hull et M. Pascal Beaudry de Papineauville partent la semaine dernière en un tour de chasse, au Brook, à 40 milles d'ici sur le côté d'Ontario. Dans trois jours seulement, nos deux chasseurs apporteront deux chevreuils pesant ensemble 458 livres, un hibou de grande taille et beaucoup de perdrix, de canards et d'outardes. MM. Boulé et Beaudry se retirent à-bas, chez M. Wilfrid Gauthier, hôtelier, qui a été très courtois envers eux et qui s'est

mis à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements voulus sur les lieux fréquentés par le gibier. M. Gauthier tient une maison de première classe et il serait heureux de recevoir tous les gens de la ville qui vont chasser dans ces parages. Le gibier est abondant et l'espèce en est des plus variées, ce qui est très tentatif aux disciples de St. Hubert.

M. Boulé a fait don d'un petit *steak* de chevreuil à chacun des membres du "club des tireurs" de Hull auquel il appartient.

Changement

La compagnie connue autrefois sous le nom de Feeley & Nesbitt, boulangers d'Eddyville est maintenant changée en celle de Feeley et Larose. Ceux-ci continueront comme par le passé à s'occuper de boulangerie.

Vente à sacrifice.

Une grande vente à bon marché commencera demain, chez M. F. X. Martin, No. 110 rue Principale. Voir l'annonce dans notre prochain numéro. Qu'on se le dise!

Funérailles

Les funérailles de M. Smith, boucher mort subitement samedi, ont eu lieu hier après-midi, au milieu d'un concours immense de parents et amis. Les bouchers assistaient en corps.

Le conseil de ville

Nous publions sur notre troisième page les minutes officielles du conseil de ville pour le mois d'Octobre. Lecteurs lisez-les bien attentivement, car il en est de votre intérêt.

La faite

La femme Bellisle, dont on a beaucoup parlé dans l'affaire du meurtre, de Bonsecours, et qui était allée demeurer à Eardley, vient de quitter ces parages pour on ne sait où. Elle laisse à son enfant, et tous les parents refusent de donner les moindres renseignements.

Retabli

M. Benjamin Perrier, père d'Eardley, qui a été frappé de paralysie il y a quelque temps, est aujourd'hui beaucoup mieux de cette chute.

Personnel

M. M. Routhier avocat, est actuellement à Hull. M. Routhier qui a été reçu dernièrement à Toronto, ouvrira ces jours-ci, un bureau comme avocat à Ottawa, en société avec M. Lussier. C'est le seul bureau canadien-français qu'il y ait à Ottawa.

Nous souhaitons succès à nos jeunes amis.

Diplôme d'honneur

Nous avons eu le plaisir de voir le diplôme d'honneur accordé à M. John Tweedie jr., de Papineauville par le comité de l'exposition centrale du Canada, qui a été tenu à Ottawa, du 9 au 14 septembre dernier. Ce diplôme a été gagné pour un jeune poulain de deux ans. Nous félicitons sincèrement notre ami.

De retour

Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr Jos Geo Aubry de Buckingham est arrivé à Hull pour y demeurer en permanence. Sa santé ne lui permettait pas de supporter les longues courses de la campagne. Il ouvrira son bureau dans la cité de Hull sous peu.

9 cordes de bois en 10 heures

Beaucoup croient à une histoire impossible, et pourtant c'est un fait; on a manufacturé une machine aujourd'hui, qui le prouve. Cette machine peut être ployée et portée par un seul homme; elle coupe rapidement un arbre et fonctionne avec facilité sans causer à celui qui s'en sert, aucune douleur aux reins. Maintenant, 25,000 sont en usage, et les demandes augmentent toujours. Adressez-vous à la "Folding Sawing Machine Co." de Chicago, qui vous enverra gratis son catalogue illustré, contenant des centaines de certificats des personnes qui ont scié de 4 à 9 cordes de bois par jour. Une nouvelle invention pour limer accompagne chaque machine; la même peut être séparée. Avec cette machine, chacun peut limer mieux qu'aucun expert sans elle.

De l'ouvrage

Nous sommes heureux d'apprendre que les opérations dans les mines de Buckingham, vont commencer bientôt. Cependant, le projet d'exploiter une certaine mine de terre à potterie a été abandonné, car le rendement n'est pas assez élevé. On a apporté il y a quelques jours chez M. Franchot, divers échantillons de vaseille manufacturée avec le produit de la mine ci-haut mentionnée, et il faut dire qu'elle est de première classe, pouvant rivaliser avec n'importe quelle autre faïence.

Belle chasse

M. Joseph Bédard est de retour d'un parti de chasse de trois semaines, dans le bas de la rivière. Il a dans son voyage avec M. Taché et M. Lafèche, employés civils, tué 45 canards et d'un bon nombre de perdreaux.

Au voleur

Gare aux gens qui ont des volailles dans leur cour, les voleurs qui rôdent la nuit, se font un devoir de les engraisser à peu de frais.

POUR être vendu sans réserve \$8,000 valant de CHAUSSURES de toutes sortes, pour un mois seulement. Chez P. FARRELL, No 51, RUE SUSSEX, EN FACE DE LA RUE YORK, OTTAWA

Une Grande Vente a BON MARCHÉ commencera DEMAIN chez F X MARTIN

Une Grande Vente a BON MARCHÉ commencera DEMAIN chez F. X. MARTIN
TOUT LE STOCK DOIT ETRE SACRIFIE. VOIR L'ANNONCE dans le Numero de Vendredi.
110 RUE PRINCIPALE, HULL

Conseil-de-Ville de Hull

A une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire de ses sessions, à la salle Aubry, sur la rue Main, en la dite Cité de Hull, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le septième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire E. d'Odlet d'Orsonnens au fauteuil, et les échevins Scott, Viau, Barette, Marston, Graham et Landry, formant un quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin Barette, secondé par l'échevin Scott:

Que les minutes des deux dernières assemblées qui viennent d'être lues, soient approuvées.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Landry:

Que les comptes et communications qui sont maintenant déposés sur le bureau de ce conseil, soient déferés à leurs comités respectifs, à l'exception de la requête des habitants de Tétérauville, et de celle du chef Genest, au sujet des habillements aux hommes de la police.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Scott:

Que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à demander des soumissions à être reçues jusqu'au quatorze octobre courant pour la fourniture des habillements aux hommes de la force de police. Telles soumissions devant être accompagnées d'échantillons des marchandises.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Landry:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, l'échevin Graham et du moteur soit formé, avec pouvoir de prendre une opinion légale quant au droit que pourraient avoir les compagnies de chemins macadamisés "d'Aylmer" et de la "Gatineau" de poser des barrières dans les limites de notre ville et d'y exiger des péages des contribuables d'icelle pour circuler dans nos limites; et, qu'advenant le cas où il serait établi que ces droits sont acquis aux dites compagnies d'aviser aux moyens d'en venir à des arrangements avec elles afin d'assurer libre passage aux citoyens de Tétérauville, et des autres parties de cette ville qui ont à voyager sur cette partie des voies urbaines ainsi entravées par des barrières de péage, et de faire rapport à ce conseil à une époque aussi rapprochée que possible; et que le même comité soit également chargé de s'enquérir sur la possibilité de contraindre la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique à établir des gardes pour les bestiaux à ses traverses de chemin de fer à Tétérauville.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Marston:

Que le Troisième Rapport du comité du feu et de l'eau maintenant soumis soit laissé sur la table jusqu'à la prochaine assemblée.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Barette:

Que le comité du feu et de l'eau soit prié de soumettre à ce conseil, un état des sommes d'argent à sa disposition, et à déclarer de quelle manière il entend les dépenser.

Pour—les échevins Barette, Landry et Graham:—3
 Contre—les échevins Scott, Viau et Marston:—3

7. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Barette:

Que ce conseil ajourne à mercredi, le seize octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Adopté.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire de ses sessions, à la salle Aubry, sur la rue Main, en la dite cité de Hull, à sept heures et demie du soir, mercredi, le seizième jour d'Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, E. d'Odlet d'Orsonnens au fauteuil, et les échevins Ardouin, Scott, Viau, Aubry, Marston, Barette, Graham et Landry, formant un quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Graham:

Que les comptes et communications qui sont maintenant déposés sur le bureau de ce conseil, à l'exception de l'application d'André Coursolle et de la requête de Jos. N. Fortin, soient déferés à leurs comités respectifs.

Adopté.

THIRTEENTH REPORT OF THE FIRE AND WATER COMMITTEE.

To the Corporation of the City of Hull:

Your Fire and Water Committee duly assembled at the office of your Secretary-Treasurer, on Wednesday the eighth day of September 1889, and represented by aldermen Ardouin, chairman in the chair, Scott and Marston beg to report that: on considering the nature of the communications received from Messrs. Northey & Co., on their Independent Air Pump condenser have come to the conclusion to recommend that one of the given size and price in their communication be procured for the Pump House.

Your Committee after considering the offer made by Mr. F. G. Boutillier of Montreal for the establishment of his Electric Light System in this town do not think opportune, under the present condition of the existing facilities for the Electric Light to entertain that proposition.

Your Committee have approved the following accounts, and recommend payment thereof:—

Ferdinand Barette.....	\$88 19
Thos. Lauzon & Son.....	59 76
Henry Watters & Son.....	50 00
Victoria Foundry.....	43 81
W. H. Baldwin & Co.....	31 49
Chs. B. Wright & Sons.....	23 25
Trefflé St Jean.....	17 70
Richard & Black.....	14 38
"Le Spectateur".....	10 40
Jacques Léonard.....	4 76

P. H. Charron & Frères..... 2 60
 A. C. Leblanc..... 1 00

\$347 34

Respectfully Submitted.

(Signed) G. G. V. ARDOUIN.
 " W. F. SCOTT.
 " URBAIN VIAU.
 " GEO. J. MARSTON.

2. Proposé par l'échevin Ardouin, secondé par l'échevin Scott:

Que le Treizième Rapport du Comité du feu et de l'eau qui vient d'être soumis, soit adopté.

L'échevin Landry propose en amendement, secondé par l'échevin Viau:

Que le rapport soit amendé en y retranchant la partie qui a rapport à l'offre de M. Boutillier pour l'établissement en cette ville de son système de lumière électrique, et qu'ainsi amendé, le dit rapport soit adopté.

Pour l'amendement—les échevins Barette, Viau et Landry:3
 Contre—les échevins Ardouin, Scott, Aubry, Marston et Graham:—5.

Amendement perdu.

La motion principale est adoptée sur la même division.

3. Proposé par l'échevin Ardouin, secondé par l'échevin Scott:

Que le Quatorzième Rapport du comité du feu et de l'eau maintenant soumis, soit adopté.

Adopté.

FOURTEENTH REPORT OF THE FIRE AND WATER COMMITTEE.

To the Corporation of the City of Hull.

Your Fire and Water Committee duly assembled at the office of your Secretary-Treasurer, on Wednesday, the ninth day of October 1889, and represented by Ald. Ardouin, chairman in the chair, Scott and Viau.—His Worship the Mayor being also present—beg to submit this their Fourteenth Report, as follows:

Your Committee has approved the following estimates of work performed for the Waterworks, by:

Cyrille Chénier.....	\$1074 05
Théophile Viau.....	336 68

and recommend that the same be paid.

Your Committee also recommend that signs, indicating the places where the Keys of the Fire alarm boxes are kept, and posted at a conspicuous places on the nearest points to the boxes.

Your Committee further recommend that Mr. T. Viau, be paid the twenty per cent deducted from amount paid for work done on Britannia Street.

In so far as the balance of the loan is concerned your Committee consider that the question is one that should properly come within the province of the Finance Committee.

Respectfully submitted.

(Signed) G. G. V. ARDOUIN.
 " W. F. SCOTT.
 " URBAIN VIAU.
 " GEO. J. MARSTON.

4. Proposé par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Ardouin:

Que les items recommandant les réparations à la rue Britannia, et le grattage des rues pour en employer le produit à la protection des services de l'aqueduc contre la gelée, mentionnés au rapport de l'inspecteur de ville soient approuvés, à la charge du comité du feu et de l'eau, et que le reste du rapport soit laissé sur la table.

L'échevin Landry propose en amendement, secondé par l'échevin Scott:

Que le Rapport soit déferé à leurs comités respectifs.

Pour l'amendement—les échevins Scott, Barette, Viau, Marston, Graham et Landry:—6.

Contre—les échevins Ardouin et Aubry:—2.

Amendement adopté.

5. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Ardouin:

Que la requête de M. Jos. N. Fortin demandant qu'il lui soit permis de conduire l'égoût de sa cour dans le canal de la rue de l'église, sans charge pour la ville, soit accordée, et que les travaux soient exécutés sous la surveillance de l'inspecteur de ville.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Ardouin:

Que M. André Coursolle soit engagé pour servir durant le bon plaisir de ce conseil, au salaire de cinq cents (\$500) piastres par année, payable mensuellement, à dater du 17 septembre dernier, comme opérateur des sonneries d'alarme électriques, homme de police et pompier.

Adopté sur la division suivante.

Pour—les échevins Ardouin, Aubry, Marston, Graham et Landry:—5

Contre—les échevins Scott, Barette et Viau:—3

7. Proposé par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Viau:

Que les plans et spécifications fournis par M. Alexandre Richard pour la construction d'un hôtel de ville, sur le carré du marché, soient reçus et approuvés par ce conseil, et que le contrat, pour la construction de cet édifice, suivant les dits plans et spécifications soit accordé au dit Richard, aux prix et somme portés à sa soumission, c'est-à-dire treize mille sept cent quatre-vingt-cinq (\$13,785) piastres, la corporation se réservant le droit de faire aux plans et spécifications, s'il y avait lieu, toutes modifications recommandées par l'inspecteur des travaux et le comité des rues et améliorations—le prix de tels travaux, requis par ces changements ou modifications devant être fixé entre l'entrepreneur et l'inspecteur des travaux, et approuvé par le comité des rues et améliorations, avant que tels travaux soient commencés. Tout montant ainsi approuvé pour amendements aux plans et devis sera accolé au contrat et en formera partie intégrale. La corporation s'engage à payer à l'entrepreneur, M. Richard, la

Suite sur la quatrième page

MAISON FONDÉE en 1860

Edouard PETIT, Horloger

Rue Principale
Horlogerie--Bijouterie

Le plus grand assortiment de montres, bijoux et pendules dans la cité de Hull

Ma grande expérience me permet d'acheter les montres avec connaissances et de ne vendre que les plus recommandables

NE manquez pas l'occasion d'avoir à bas prix des MONTRES parfaites et GARANTIES

REPARATIONS DE MONTRES, BIJOUX ET PENDULES
 Faites avec le plus GRAND SOIN

Rue Principale
 —No—
 70

15 pour Cent d'Escompte
 Jusqu'à la Fin de Décembre

Depart

Mgr l'archevêque Duhamel, M. l'abbé F. J. McGovern, chancelier de l'archevêché, et M. le chanoine Foley, d'Almonte, sont partis d'Ottawa pour se rendre à Baltimore, où ils assisteront au congrès catholique qui aura lieu dimanche le 10 novembre prochain.

Conseil de ville

Il y aura ce soir, assemblée du conseil de ville. Que les électeurs municipaux y assistent tous en foule!

Remis

Faute d'espace nous remettons à vendredi le compte-rendu officiel des minutes de la séance d'hier.

Jugement

Son Honneur le juge Malhiot viendra à Hull demain pour rendre jugement dans plusieurs causes plaidées au dernier terme de la cour de circuit.

Fete Orangeiste

Les orangeistes jubilent aujourd'hui à Ottawa. Quoique peu nombreux, la parade a lieu quand même.

Important

M. J. N. ARPIN, marchand de chaussures de la rue du Pont, part ces jours-ci pour Montréal. Mais avant de quitter Hull, il fait un dernier appel au public de la ville afin que celui-ci aille examiner les prix réduits auxquels il offre les chaussures qu'il a encore en mains. Il faut qu'il vende tout, et pour cela il ne veut refuser aucun offre raisonnable qu'on lui fera.

Rare

A Eardley, le 20 octobre dernier, on a cueilli sur le flanc de la montagne plusieurs fraises mures et du plus frais apparence. Ces plantes ont poussé une deuxième floraison cette année, par la-bas. Le fait est assez rare.

Nomination officielle

Il a plu à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 24 Octobre de faire les nominations suivantes: Commissaires d'écoles.—Comté d'Ottawa, Notre-Dame de Laus (cantons-Unis)—MM. Cyrille Lafontaine, Emery Althair et Philéas Dorion, en remplacement d'eux-mêmes, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier pour les remplacer.

ENFOUCÉS

LES COMPÉTITEURS!!!

Un lit élastique (spring bed) de la meilleure qualité, ayant 96 ressorts au lieu de 63, ou 33 de plus que dans les sommiers vendus par mes concurrents. Sa surface entière est recouverte d'une toile en broche d'acier. Ce qui ne se voit pas dans les leurs. Il se ferme en deux, au moyen de fortes charnières en métal, et non pas avec deux petits bouts de chaîne comme les leurs. Mon sommier réunit tous les avantages des différentes espèces de lits élastiques en vogue. Le cadre et la toile métallique seulement formeraient un lit élastique complet. Le même cadre et les ressorts seulement feraient également un lit complet. C'est donc une combinaison de deux lits. Je le vends pour \$4, c'est-à-dire au même prix que leur article simple et inférieur.

J'ai aussi un nouveau lit élastique à rouleau, dont les mérites sont trop nombreux pour être détaillés dans une annonce.

Matelas très épais, plume lavée à la vapeur et séchée au four. Poêles neuves changées contre de vieux poêles. Jolis ameublements, (sets) en bois franc, bien finis, polis et décorés, pour chambre à coucher, au prix d'opposition de \$15.

E. D. D'Orsonnens, Gt.
 143, 145, 149, 151 Rue Principale, Hull.

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,

Manteaux

et articles de Toilettes

DUPUIS & NOLIN

CANADA } COUR
 Province de Québec } SUPÉRIEURE
 D'ictet d'Ottawa }

ELIZABETH KERR, du village de Bryson, dit district d'Ottawa, épouse d'Eustache Lafleur, fils du dit village de Bryson, maître de poste, d'ameut autorisée à ester en justice.

ET Demanderesse
 EUSTACHE LAFLEUR, fils, du dit village de Bryson, maître de poste.

Défendeur
 Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le vingt-deux octobre courant (1889).

GORDON & RONEY,
 Avocats de la Demanderesse.
 Aylmer, 23 Octobre 1889.

LAROSE ET CIE.,

MARCHANDS DE

'Nouveautés'

ET
 D'HABITS FAITS

101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir

LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un Tailleur Diplôme qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie

NO. 101

Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

